



« *Le Chabot* »

Association de *Protection des Rivières Ariégeoises*

FORMATION

Intervenir sur la « nouvelle cartographie des cours d'eau » en Ariège et en Occitanie.

09700 Le Vernet d'Ariège

7 et 8 juin 2018

- **Thème, objectifs et contexte.**

La notion de cours d'eau n'a pas été définie par la loi, ni par le règlement, mais a été laissée à l'appréciation du juge. Ainsi de jurisprudence en jurisprudence, la définition des cours d'eau s'est construite de façon pragmatique et s'est adaptée à la diversité des situations géographiques locales.

Récemment, les services de l'Etat se sont lancés dans la révision de la géographie hydrologique de la France. Les enjeux sont importants. Il s'agit ni plus ni moins que de définir le domaine d'intervention des services de l'Etat dans l'application de la loi sur l'eau sur l'ensemble des cours d'eau reconnus par la nouvelle cartographie.

La formation se propose sur deux journées de former les bénévoles des associations impliquées dans la protection des milieux aquatiques, aux connaissances nécessaires pour une participation active à la définition d'une « nouvelle cartographie des cours d'eau ».

- **Publics.**

Formation ouverte aux mouvements associatifs, étudiants, élus....Le nombre est limité à 25 participants.

- **Dates.**

Jeudi 7 juin à partir de 9 h. et vendredi 8 juin 2018 jusqu'à 17 heures.

Cette période a été définie en fonction des disponibilités des intervenants potentiels et des conditions météo favorables à des visites de terrain en piedmont et moyenne montagne.

- **Lieu.**

La formation est organisée sur deux jours avec hébergement possible sur place en tipis ou gîte : s'inscrire directement auprès d'Hélène et Hervé GUILLON: 05 61 68 30 79 / jardilene@yahoo.fr

Tarifs nuitée avec petit déjeuner : camping autonome : 12 €
Tipis collectifs (matelas sur planchers) : 15 €
Frigos à disposition



- **Programme prévisionnel (et intervenants).**

Jeudi 7 juin.

- 9h - 9h30 : accueil et installation.
- 9h30 - 11 h : définitions juridiques de la notion de cours d'eau et de la définition retenue pour la nouvelle cartographie des cours d'eau. (Hervé Hourcade juriste de FNE Midi Pyrénées)
- 11h – 12h : présentation de la démarche de la nouvelle cartographie et des outils de sa mise en œuvre (inspecteur de la DDT)
- 12h – 13h30 : Pause repas tiré du sac
Reprise en salle
- 13h30 - 15h : Impact des activités humaines sur le chevelu hydrographique (Henri Delrieu association « le Chabot »)
- 15h - 17h Connaitre les espèces indicatrices de milieux aquatiques : faune et flore (naturaliste de l'ANA ou de Nature Midi Pyrénées)

Vendredi 8 juin

- 9h - 9h30 : accueil
- 9h30 - 11h : présentation des outils cartographiques et des fiches de recensement. Préparation des visites de terrain (Henri Delrieu)
- 11 h - 12 h30 : visite d'un chevelu susceptible de déclassement
- 12 h 30 – 13 h 30 pique-nique tiré du sac
- 13 h 30 – 17 h poursuite des visites de terrain et restitution des fiches de recensement.

- **Inscriptions.**

La formation est ouverte à toute personne intéressée; pour profiter de la formation sur deux jours, il est souhaitable que les participants s'inscrivent pour l'ensemble des deux journées.

Les inscriptions sont prises par mail, contact@apra-lechabot.fr

ou par téléphone 05 61 05 32 17, et , 05 61 60 00 40,

L'inscription est confirmée selon l'ordre d'arrivée. La date butoir d'inscription est le 1^{er} juin et le nombre d'inscrits est limité à 25.

Plan et accès

Village : 09700 LE VERNET d'ARIEGE

Attention au GPS ! Il vous fait traverser une ferme.

Rentrez les coordonnées du village. À partir du rond point, suivez les panneaux "canoë, camping et parcours aventure", c'est au même endroit.

Petit rappel : Pas de terminal Cartes Bleues. Pensez au Chèque, Chèques Vacances ou Espèces.

Consultez le lien Mappy : [La Belle Verte](#)

Situation géographique

- Région : Midi Pyrénées:
 - à 55km de Toulouse
 - à 45 km de Carcassonne
- Département : ARIEGE:
 - à 8 km de Pamiers ou de Saverdun
 - à 20 km de Foix
 - à 30 km de Mirepoix
 - à 45km de Saint Girons



Comment venir ?

- En voiture :
 - Route Nationale 20 à 1 Km
 - Autoroute A66 à 5 km (sortie Mazères ou Pamiers)
- En train :
 - Gare du Vernet d'Ariège à 700m.
 - (partenariat avec la SNCF, carte Midi Pyrénées Loirs -20 %)

